

Programme de la Formation

QUELLE AUTORISATION D'URBANISME POUR QUEL PROJET

1 jour soit 7 heures de formation

CONTEXTE GÉNÉRAL

Panorama des outils opérationnels pour construire, aménager et effectuer des divisions foncières. Toute opération d'aménagement ou de construction nécessite une autorisation administrative. Le code de l'urbanisme propose un panel d'outils opérationnels, permettant de construire, de diviser, d'aménager.

Construire ou aménager suppose bien souvent une recomposition du foncier, et une analyse des droits à construire. Qu'est ce qu'un permis de construire valant division et quand l'utiliser ? Comment effectuer une division foncière ? Comment s'applique le règlement d'urbanisme dans ces configurations ? Comment faire de l'aménagement opérationnel ?

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

Vous serez en capacité de manier les outils d'urbanisme opérationnel : permis de construire valant division, outils de division foncière et d'aménagement opérationnel.

PUBLIC CIBLE

Architectes, concepteurs, responsables d'opérations, responsables de programmes, promoteurs, aménageurs, élus et services, CAUE, PNR.

Module

Les autorisations d'urbanisme

1 jour soit 7 heures de formation

Modalité d'apprentissages :

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- connaître les outils d'urbanisme et d'aménagement opérationnel
- appréhender les droits à construire et les divisions foncières
- manier le Permis de construire valant division
- distinguer une Zone d'aménagement Concerté et un lotissement

FORMATEUR(S)

DEKEYSER - DROUART Audrey - Juriste – Spécialisée sur les problématiques d'urbanisme et d'aménagement

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Une journée en présentiel centrée sur une approche pédagogique étayée d'exemples, avec un témoignage d'acteur. À l'issue de la formation, un suivi pourra être effectué dans le cadre de déjeuners juridiques, organisés sur une fréquence de deux fois par mois.

PROGRAMME

Matin
- L'ABC d'une opération d'aménagement :

- définir l'opération
 - acquérir le foncier et le remettre en état,
 - aménager et diviser,
 - construire
- Dans quel cadre s'inscrire ? Le document d'urbanisme

Après-midi

- Outils de division foncière
- Les fondamentaux du Permis de construire valant division
- Procédures d'aménagement : ZAC ou lotissement

Témoignage et échanges.